

A PROPOS DES PRIÈRES LITURGIQUES ACTUELLES ET A VENIR

CELUI qui voudrait écrire l'histoire de la prière dans la liturgie chrétienne devra reconnaître l'importance exceptionnelle de la réforme issue du Concile de Vatican II. La situation actuelle de la prière liturgique est sans précédent dans notre Eglise, que l'on remonte à la communauté chrétienne de l'âge apostolique, ou que l'on songe à une époque où la liturgie était déjà stabilisée. Il peut être intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur les premières prières publiques dont le Nouveau Testament se fait le témoin, ne serait-ce que pour mieux saisir quelle est la difficulté de la prière liturgique moderne.

Prières publiques dans l'histoire chrétienne.

L'élection de Matthias (Ac 1, 25-26) se fait au cours d'un rassemblement « d'environ cent vingt personnes ». Le tirage au sort est précédé d'une prière¹. Le texte des Actes ne dit pas lequel des « frères » a prononcé la prière (« Alors, ils firent cette prière »). On imagine mal qu'elle ait été rédigée par Pierre avant la réunion ! Elle porte sur un point précis, elle concerne un événement unique, elle n'est pas utilisable en une autre circonstance. Vraisemblablement dite par un seul, peut-être par Pierre qui préside la réunion, elle dut

1. « Toi, Seigneur, qui connais le cœur de tous les hommes, montre-nous lequel des deux tu as choisi pour occuper, dans le ministère de l'apostolat, la place qu'a délaissée Judas pour s'en aller à sa place à lui. »

sans difficulté être reconnue comme étant la prière de toute l'assemblée. A la fois par son fonctionnement et par sa structure (du type de la prière biblique d'où sortira le type de l'oraison romaine), cette prière peut être considérée comme un modèle de nos prières de demande : l'objet de la prière est la manifestation de la décision de Dieu².

Peut-on imaginer ce qui pouvait se passer un jour de Pâques dans une cathédrale du Moyen Age, quand il n'y avait pas de sonorisation électrique, et que les fidèles n'avaient pas en main de missel ? Même s'il en était pour savoir le latin, on peut penser qu'ils ne devaient pas entendre grand-chose à ce que le célébrant disait (ou chantait peut-être pour essayer de mieux se faire entendre). On peut penser aussi qu'à la même époque, dans une église de village où les paroles du prêtre étaient plus facilement perçues, la prière en latin n'était pas mieux entendue. Ceci ne veut pas dire d'ailleurs qu'il n'y avait pas une réelle prière de l'assemblée dans l'église cathédrale et dans l'église paroissiale. On peut simplement dire que cette forme de participation ne contente plus les assemblées modernes.

Mais qu'en est-il dans n'importe quelle église aujourd'hui ? Jusqu'à Vatican II, les livres liturgiques en latin s'étaient lentement constitués. Leur traduction a d'abord été réalisée. Ce n'était qu'une première étape. En 1970 le Nouveau Missel (en latin) était édité à Rome. Romain, il est destiné à toute l'Eglise de ce rite. Il enrichit ce que le Missel précédent avait d'incomplet, il corrige ce qui ne correspondait plus à la réalité liturgique, il fait droit à certaines exigences de la théologie et de la spiritualité contemporaines. Pour ce faire, il puise dans les formulaires anciens, il propose des textes originaux. Mais il a le souci de maintenir une certaine unité de l'ensemble qui est de facture romaine. La traduction de ce Nouveau Missel est en voie d'achèvement³.

Situations dans l'Eglise aujourd'hui.

Les différentes communautés liturgiques de langue française sont donc désormais en possession des mêmes textes,

2. Cf. aussi la prière plus développée faite par le groupe des Apôtres, au moment de la première persécution par les juifs de Jérusalem. Ac 4, 23-30.

3. Ce sont les textes édités dans les Missels d'autel à partir d'octobre 1970,

que ce soit à Bastia ou à Dunkerque, à Québec ou à Strasbourg, dans une chapelle de Savoie ou sous la tour du Montparnasse. Mais au moment où l'on pense que tout est enfin prêt pour que ces textes permettent la prière des assemblées de chrétiens, les questions se multiplient sur le contenu, la forme et le rôle de ces diverses prières.

Le fait nouveau est que les chrétiens, les « priants » (pour reprendre le terme de D. Mathieu), se sentent un droit de regard sur ce que le célébrant dit en leur nom. Ils exigent d'entendre : les moyens de sonorisation le permettent. La langue française permet qu'ils comprennent. Ils ne peuvent dire *Amen* qu'à une parole qu'ils reconnaissent comme pouvant être la leur. Et la question se pose obligatoirement, que l'on n'avait peut-être pas posée en ces termes jusqu'à maintenant : un texte élaboré à Rome (ou ailleurs), traduit dans différents pays⁴, peut-il devenir effectivement la prière de chaque communauté priante, monastère ou paroisse, immense assemblée ou groupe restreint ? L'homme qui a composé le Nouveau Missel Romain est-il à ce point représentatif de l'« homme d'aujourd'hui » pour que l'homme d'aujourd'hui puisse dire *Amen* à cette prière formulée en son nom ?

Inversement, on peut interroger : Où est l'« homme d'aujourd'hui » ? Homme à multiples visages, à composantes diverses et exclusives, appartenant à des milieux culturels différents et contradictoires ? Nous savons bien que nous ne parlons de l'homme d'aujourd'hui que par référence à l'image que nous en avons, qui n'est autre que nous-mêmes. Autant dire que l'homme d'aujourd'hui est innombrable et insaisissable. Les temps modernes, en faisant se côtoyer tous ces « hommes d'aujourd'hui », permettent de mieux sentir les différences, mais pas de trouver beaucoup de zones communes au plus grand nombre. Qui sera le point de référence ? Y en a-t-il un ? Est-on condamné à ne plus juger de la valeur d'un texte qui sert de base à la formulation d'une prière commune ? Et faut-il dire qu'il n'y a plus de prière commune possible ?

4. « Dans une lettre que le Cardinal Lercaro a publiée le 16 octobre 1964 au nom du *Consilium*, (...) il demandait surtout que dans les pays ayant la même langue on maintienne l'unité des textes liturgiques et qu'on évite de multiplier les traductions, cela nuirait à l'autorité et à la dignité de ces textes. » Discours de S. S. Paul VI au Congrès des Traducteurs de 1965. Mais la Belgique, le Canada, l'Afrique francophone et les autres pays de la francophonie peuvent-ils avoir, en fait, le même langage liturgique ?

Style et fonction des prières dans la liturgie.

Mais avant de se demander si telle ou telle oraison de la liturgie permet la prière de telle ou telle assemblée, et quelle elle devrait être pour que la prière recherchée soit possible, il convient de se demander ce que l'on est en droit d'attendre de chaque geste de prière parlée à l'intérieur de la liturgie. Nous nous bornerons à la liturgie de l'Eucharistie, mais il faudrait poser les mêmes questions à propos des prières que l'on rencontre ailleurs (rituels, liturgie des Heures). A faire l'économie de telle question on risque d'exiger des oraisons de la Messe ce qu'elles n'ont peut-être pas à donner.

Il faut d'abord se garder d'isoler les oraisons par rapport aux autres gestes de prière de la liturgie eucharistique : écoute de l'Écriture, litanies de pénitence ou de supplication, bénédictions, action de grâce. Une oraison n'est jamais d'abord un texte. Elle est un moment de prière spécifique dans un mouvement plus général.

Il faut ensuite se garder de mettre toutes les oraisons d'une même célébration liturgique sur le même plan et de leur donner pour ainsi dire la même fonction. Nous voudrions préciser ici ce qui nous semble être les caractéristiques essentielles de chacune, en ne parlant pas seulement de la prière d'ouverture ou de la prière après la communion, mais aussi de la prière sur les offrandes et de celle qui conclut la prière universelle.

La prière d'ouverture.

Prière du jour, elle termine les rites de l'entrée, c'est-à-dire qu'elle vient, dans le cas d'une liturgie très développée, après une préparation des chants, un jeu musical, un chant d'entrée, une salutation du célébrant, une monition d'introduction, un rite pénitentiel (invitation, supplication, souhait de pardon) et l'hymne *Gloire à Dieu*. Quelle parole de prière conclusive va pouvoir fonctionner dans la succession de ces multiples gestes ? Le langage de l'oraison n'est pas un langage isolé : il interfère avec celui des différents éléments qui l'ont précédée. Le même texte d'une prière d'ouverture parlera différemment si le chant d'entrée a été un psaume, un tropaire, une hymne, un cantique, si le texte du chant a été plus contestant ou plus contemplatif, si le rite d'entrée a été plus informel, constitué, par exemple, à partir de chants à caractère non directement religieux.

Deuxième caractéristique de l'oraison d'ouverture, elle introduit à tel ou tel aspect du mystère du Christ qui va être célébré ce jour dans la liturgie : elle a un rôle d'ouverture. C'est dire que le contenu de l'oraison sera d'autant plus précis que la liturgie sera elle-même davantage centrée. On attend autre chose de l'oraison de la Pentecôte, de celle de saint Ephrem, autre chose de celle du trente-troisième dimanche du temps ordinaire, autre chose de celle qui introduit une messe rituelle.

Traditionnellement, la plupart des oraisons d'ouverture contiennent, étroitement liées, une partie confessante et une partie de demande. Quand on examine, pour la juger, le texte d'une prière, on est tenté d'être surtout attentif à la demande. Est-ce la partie la plus importante de la prière chrétienne ? Vraisemblablement pas. Dieu sait ce dont nous avons besoin. C'est nous qui le savons mal. Et la prière liturgique de demande a surtout pour but de nous mettre en totale dépendance d'amour à l'égard de celui qui est la toute-puissance de l'amour : « Dieu tout-puissant » (1^{er} dimanche de Carême), « Tu nous as dit d'écouter ton Fils bien-aimé (2^e dimanche de Carême), « Tu es la source de toute bonté, et toute miséricorde vient de toi ; tu nous as dit comment guérir du péché par le jeûne, la prière et le partage » (3^e dimanche de Carême), « Dieu qui as réconcilié avec toi toute l'humanité en lui donnant ton propre Fils » (4^e dimanche de Carême). La prière d'ouverture est moins le lieu où s'exprime le besoin de l'homme que le lieu où s'exprime la foi en celui qui ne peut pas décevoir l'attente de l'homme. L'affermissement de cette foi est un des premiers fruits de la prière.

Enfin, la prière d'ouverture prépare à l'écoute de la Parole de Dieu, non pas tant parce qu'elle oriente vers telle ou telle particularité des textes qui seront lus ensuite⁵. (Comment cela serait-il possible dans l'état actuel du Missel où la même oraison devrait introduire à trois cycles différents comprenant chacun trois lectures ?), mais parce qu'elle met l'assemblée dans une commune attitude de prière et de foi qui prépare à l'écoute : elle dit ce que Dieu est, fait ou veut. Elle suscite en notre cœur un désir qui n'est pas encore tout à fait le nôtre et que la Parole va creuser ou fortifier.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que la prière d'ouver-

5. Il y a pourtant quelques exceptions comme la prière du deuxième dimanche de Carême qui fait allusion au texte de l'évangile de la Transfiguration : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le. »

ture est précédée d'une invitation à la prière silencieuse. Trop souvent, ce temps de silence est soit omis, soit trop bref, soit vidé de signification. Il est pourtant essentiel, car il est bien probable qu'il n'y aura pas de prière de l'assemblée, quel que soit le « texte » ensuite formulé, s'il n'y a pas un célébrant qui se met en prière dans le silence⁶ et qui, ce faisant, incite ceux qui l'entendent et qui le voient à faire comme lui⁷. Les mots de la prière présidentielle qui suit vont donner une forme commune aux prières dispersées, ou proposer un contenu au silence qui n'aura été qu'un vide.

Certes la question reste entière de savoir si les hommes de ce temps peuvent répondre leur *Amen*, c'est-à-dire reconnaître leur propre prière dans ce que le célébrant dit en leur nom, mais ce que dit le célébrant doit toujours être considéré dans la totalité du geste de prière. Force est bien de considérer que la première oraison de la messe ne met pas toujours en jeu tous ces effets au cœur de chacun des participants. On peut décrire un idéal. On peut chercher une parole juste. Mais ce qui se passe au cœur de l'homme échappe aux prévisions et aux mesures.

L'oraison conclusive de la prière universelle.

Cette prière a sa finalité propre. Une fois que la communauté des fidèles, faisant éclater l'écorce de ses préoccupations particulières, a formulé des intentions de prière pour l'Eglise entière, pour les affaires publiques, pour ceux qui souffrent et pour elle-même, le célébrant conclut. Il ne s'agit pas, pour lui, de formuler une intention supplémentaire. Il ne s'agit pas non plus de faire une seconde prière d'ouverture⁸. Traditionnellement, « le président évoque de façon synthétique les motifs de confiance en la bonté du Père, et prie que les demandes soient exaucées⁹. » C'est dans les intentions de prière que l'on doit trouver, et que l'on trouve souvent avec bonheur « la reprise, en prière,

6. Pour que sa parole invite plus efficacement à la prière, ne pourrait-il pas dire : « Faisons silence devant Dieu », « Mettons-nous en prière », « Écoutons la prière qui est en nous », etc. ?

7. Combien de célébrants tuent la prière de l'assemblée parce que ce temps de silence est utilisé... à tourner les pages d'un livre pour y trouver la prière à réciter !

8. Ces deux façons de faire sont malheureusement assez répandues, faute d'avoir compris le pourquoi de l'oraison et le rôle du président qui la dit.

9. Cf. G. SOBRERO, « La prière présidentielle », in : J. GELINEAU (ed.), *Dans vos assemblées*, Paris, Desclée et Cie, 1971, p. 269.

de l'événementiel, du particulier, du quotidien¹⁰ ». A moins d'imaginer une liturgie où aucun geste de prière ne serait différencié de celui qui le précède ou le suit, où l'on risquerait de piétiner dans l'expression des besoins des hommes et de soi-même, on ne peut pas regretter que la prière présidentielle, articulée sur le reste, ait ici un caractère dépouillé et soit réduite à l'essentiel.

Les remarques précédentes ne veulent pas dire que même en partant d'une structure précise, définie par son rôle dans l'ensemble, cette prière ne puisse pas être fortement marquée par les caractéristiques de telle communauté et du temps liturgique. Le schéma type est donné par l'oraison « Dieu notre refuge et notre force »¹¹. Mais on pourrait imaginer une série de prières faisant allusion au fait que le Père exauce toujours la prière du Christ, et que l'assemblée demande au Père d'entendre sa prière comme étant celle que formule le Corps de son Fils. La prière est universelle — chrétienne — quand elle devient la prière du corps tout entier. Il n'est pas sûr que ce soit ce caractère-là, très dépouillant de nous et très exigeant, qui soit à l'origine de ce que l'on dit être le succès de la « prière des fidèles » (que l'on considère parfois comme une prière faite par les fidèles, et à leurs intentions, par différence avec une prière qui serait celle du célébrant).

La prière sur les offrandes.

Il est rare que traitant des prières de la liturgie eucharistique, on parle de la prière sur les offrandes. Autrefois devenue « secrète », elle risque de devenir « oubliée ». Elle donne à certains l'impression de faire double emploi avec les formules de bénédiction qui accompagnent désormais la présentation du pain et du vin. Elle a pourtant sa place au terme de cette présentation dont elle précise d'ailleurs le sens. Et l'on peut se demander si, immédiatement accordés à voir dans le pain et le vin « les fruits de la terre, de la vigne et du travail de l'homme », habitués à en recevoir « le pain de la vie éternelle et le vin du Royaume », nous n'avons pas tendance à en rester là, faisant l'économie de ce qui est pourtant essentiel : « offrir le sacrifice de toute l'Eglise pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

Au terme de la préparation (chant, apport des dons, pré-

10. Cf. dans ce numéro l'article de D. MATHIEU, pp. 144-157.

11. Anciennement oraison du 22^e dimanche après la Pentecôte.

sensation qui peut se faire silencieusement), une initiative du célébrant, plus pressante que celle de l'entrée, introduit la prière sur les offrandes qui fait le lien avec la grande prière eucharistique : « sacrifice inauguré dans le mystère pascal » (Virgile Pascale) ; « sacrifice par lequel l'Église naît à la vie et reçoit sa nourriture » (Dimanche de la Résurrection) ; « Mystères de Pâques qui continuent en nous l'œuvre de Rédemption » (4^e dimanche de Pâques) ; « échange mystérieux qui nous fait vivre avec le Christ ressuscité » (Ascension). Plus que les mots, n'est-ce pas la réalité du salut, difficile à saisir, difficile à dire aussi, mais impossible à taire, décrite dans les prières sur les offrandes, que nous avons tendance à maintenir dans l'ombre parce qu'elle est d'emblée moins parlante que le « fruit de la terre et du travail des hommes » ?

La prière après la communion.

Cette prière ne court pas le même danger que celle sur les offrandes. Au terme des rites de communion (Notre Père, signe de paix, fraction du pain et chant de fraction, démarche de communion et chant de communion, silence, chant de louange), le célébrant conclut au nom de tous par une prière qui fait le lien entre ce que les communicants viennent de faire¹², et ce qu'ils ont vocation d'accomplir une fois que la liturgie est terminée.

Elle est conclusive du rite de communion et ouverture sur l'après-liturgie. Cet après-liturgie est généralement présenté avec deux dimensions, inséparables l'une de l'autre, même s'il faut les distinguer, et complémentaires, la vie de chaque jour et la vie dans le Royaume accompli, ou pour reprendre les termes de D. Mathieu, *l'intérim* et *l'Ultime* : « Fais fructifier en nous l'eucharistie qui nous a rassemblés : c'est par elle que tu formes dès maintenant, à travers la vie de ce monde, l'amour dont nous t'aimerons éternellement » (1^{er} dimanche de l'Avent) ; « le vrai sens des choses de ce monde et l'amour des biens éternels » (2^e dimanche de l'Avent) ; « parvenir après une vie toujours plus

12. Ceux qui n'ont pas communiqué doivent se sentir bien étrangers à cette prière. Peut-être se sentiraient-ils davantage concernés si la « prière sur le peuple », qui ne fait pas allusion à la communion, venait conclure l'ensemble de l'acte liturgique. Mais cela laisse entier le problème, pour ceux qui ne communient pas, de l'assistance à la prière eucharistique. La vérité des paroles dites dans la liturgie est ici engagée.

fidèle, jusqu'à la communion glorieuse avec ton Fils bien-aimé » (Noël, minuit).

Plus spontanée, notre prière après la communion se centrerait sans doute davantage sur l'intérim, au risque de devenir plus moralisante. Il est bon que les prières proposées par la liturgie nous recentrent, sur cet « Ultime » que nous aurions tendance à oublier¹³. On peut se demander si les textes présentent un équilibre satisfaisant entre l'intérim et l'Ultime ; mais il faut se dire aussi que la prière après la communion vient à la fin de toute une action liturgique où l'Écriture et son explication — son application à l'intérim — ont joué un rôle important. Il n'est sans doute pas possible qu'une prière après la communion (elle n'est pas une homélie), imprimée dans un missel, précise pour l'ensemble des assemblées de chrétiens « les moyens à mettre en œuvre en vue de procurer plus de paix et de justice à tous les hommes¹⁴ ». Si d'autres moments de la liturgie, où l'adaptation à chaque communauté est prévue parce que nécessaire (chant d'entrée, monitions, homélie, prière universelle), sont davantage marqués par une théologie politique, l'ambiguïté inévitable de l'histoire, la complexité inextricable de toute vie même baptismale, peut-être ne sera-t-on pas tenté de demander aux prières après la communion imprimées dans le Missel ce qu'elle ne peuvent pas donner. Celui qui rédige une prière pour rendre service à l'ensemble ne peut prévoir à l'avance quels seront les besoins spirituels de telle ou telle assemblée de prière. Le dimanche après le 6 janvier, pour la fête du Baptême du Seigneur, qui peut savoir comment il faudra préciser dans chaque cas l'objet de la demande : « Accorde à ceux qui auront écouté ton Fils Unique, de mériter le nom de fils de Dieu, et de l'être vraiment » ? Comment ? En faisant quoi ? En travaillant à quoi ? En aidant qui ? En luttant contre quel mal ? Le *texte* ne peut pas dire ce que la *prière* sans doute doit dire et qui varie à l'infini avec chaque situation individuelle ou globale. Et puis, à nous qui voulons faire tant de choses, une telle prière rappelle qu'il s'agit d'abord d'être. C'est la leçon du Baptême du Christ.

13. Et n'est-il pas normal que les prières d'ouverture de l'Avent, sans faire l'économie de l'intérim (« aller avec courage sur les chemins de la justice », « ne laisse pas le souci de nos tâches présentes », etc.), nous orientent sur l'« Ultime » (« lors du jugement », « rencontre du Christ », « fêter notre salut »..., etc.), sur le sens et la fin de notre histoire, puisque l'Avent est en effet cela ?

14. Cf. D. MATHIEU, art. cité, p. 147.

Sans vouloir cultiver le paradoxe, on pourrait dire que le signe d'une bonne prière liturgique est peut-être qu'elle ne dise pas d'abord et uniquement ce que je dirais spontanément. Elle nous force à sortir de nos besoins. Elle nous force à quitter notre imaginaire pour nous insérer dans le réel de Dieu (même si nous sommes tentés d'appeler cela « évasion hors du réel »). Elle nous force à n'être plus de ces « païens qui rabâchent et s'imaginent qu'en parlant beaucoup ils se feront mieux écouter » (Mt 6, 7). Elle nous force à un réajustement de nos vues sur le monde et sur Dieu. Aucun de nous n'aurait inventé le Notre Père, modèle de toute prière, crible de toutes nos prières. *L'Ultime* et *l'intérim* s'y mêlent (ton nom, ton règne, ta volonté, aujourd'hui le pain de ce jour). Mais rien n'est dit dans la prière même (tout l'Évangile le dit) du comment de ce Règne que nous appelons.

Le travail de traduction dans le Nouveau Missel.

Les premières traductions, en 1965, ne pouvaient être que des *traductions*, aussi proches que possible de l'original. Celles qui correspondent au *Nouveau Missel* prennent plus de distance par rapport au texte latin, non pour lui faire dire autre chose, mais pour que ce qu'il dit soit plus facilement perçu par le plus grand nombre, pour qu'il y ait moins de distance entre le propos de la liturgie et la démarche de l'homme qui veut devenir le priant de cette liturgie.

Une des richesses du *Nouveau Missel* réside dans l'abondance des oraisons rituelles et « pour diverses circonstances ». L'intention des auteurs est visiblement de rejoindre autant que possible une grande diversité de situations humaines. Le devoir du traducteur est de correspondre à cette intention. A l'heure où paraît ce numéro de *La Maison-Dieu* la traduction des oraisons *ad diversa* est encore en chantier. Le travail est d'importance, car ici, plus encore qu'ailleurs, il y a une anthropologie qui sous-tend la rédaction des prières pour la paix, l'Église, l'Unité, l'évangélisation des peuples, le développement des peuples, la sanctification du travail, une réunion de responsables politiques, un synode, un concile, etc.

Déjà les oraisons du Rituel des funérailles — et celles des Messes des défunts iront en ce sens — indiquent l'orientation nouvelle, dûment approuvée par les évêques de la Commission internationale francophone de Traduction. Citons

un exemple : la prière *pro juvene defuncto*. Un regard sur le latin permettra de constater que le texte français reste une traduction. Pourtant la volonté n'est pas de donner un décalque du latin. Il s'agit de fournir, à partir du contenu du texte latin, un texte français qui permette à une assemblée concernée par la mort de quelqu'un, et non par une mort abstraite, d'avancer pas à pas et d'entrer dans une prière dont elle serait incapable si le célébrant ne la disait pas en son nom : une prière qui ne déroute pas, mais accompagne et permette de dépasser le spontané pour créer ce qui est impossible à l'homme, une attitude de foi et d'espérance chrétienne devant un mort.

Texte latin ¹⁵

Deus, qui omnium hominum vitam moderaris et tempora,
 hunc famulum tuum N.,
 quem consummatum in brevi deflemus,
 tibi humiliter commendamus,
 ut in beatitudine domus tuae perenni facias juventute
 [vigere.
 Per Dominum.

Texte français ¹⁶

Nous avons du mal à comprendre, Seigneur,
 que l'on puisse mourir si jeune,
 Et qu'une vie soit brisée
 alors qu'elle commençait à s'épanouir.
 Ceux qui ont reçu de toi leur vie
 ne sont-ils plus entre tes mains, quand ils meurent ?
 Accueille comme un père en sa maison
 ton serviteur N., notre ami.
 Donne-lui le bonheur qu'il attend :
 l'éternelle jeunesse de ton Christ.
 Lui qui.

Pour créer la prière dans une assemblée, il est possible que l'on soit appelé à prendre par rapport à ce texte imprimé dans le *Missel français* autant de distance qu'il en prend lui-même par rapport au texte latin.

Didier RIMAUD, s.j.

15. *Missel*, p. 877.

16. *La célébration des Obsèques. Nouveau rituel des Funérailles I*, Paris, Desclée-Mame, 1972, p. 24.